

LA FRANCE À L'ARRÊT

7 MARS 2023

MOTION DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

La réforme en cours portée par le gouvernement concerne l'équilibre financier du système de retraite par répartition. Cet équilibre financier peut être obtenu en actionnant de multiples leviers.

Acte I : les organisations syndicales ont fait de nombreuses propositions, concrètes, réalistes et « responsables ». Le gouvernement leur a opposé dès le début une fin de non-recevoir. Il n'y a pas eu de négociation, mais tout au plus un simulacre de « concertation », réduite en réalité à une notification verticale aux partenaires sociaux des orientations déjà décidées par le pouvoir exécutif.

Acte II : la rue a pris le relais pour tenter de faire entendre l'opposition de la très grande majorité de la population de France aux choix unilatéraux du gouvernement. Des millions de personnes se sont réunies dans le calme, à plusieurs reprises, pour demander l'ouverture de véritables négociations. Le pouvoir exécutif est insensible à ces manifestations sans casse ni violence d'aucune sorte.

Acte III : devant l'obstination du pouvoir exécutif qui refuse d'ouvrir un dialogue sur le fond, les syndicats appellent désormais à arrêter massivement le travail, et à mettre ainsi la France à l'arrêt.

La Faculté de philosophie de l'Université de Strasbourg s'associe pleinement à ce mouvement social.

Les services administratifs de la Faculté seront fermés le 7 mars 2023.

Tous les personnels de la Faculté sont appelés à cesser le travail, et à participer à la grande manifestation qui aura lieu le 7 mars.

Nous refusons le report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans.

Nous refusons l'augmentation de la durée de cotisation (accélération de la réforme dite « Touraine »).

Nous demandons l'ouverture de négociations sur le financement des régimes de retraites par répartition et leur mise à l'équilibre sur la base des multiples propositions faites par les syndicats.

Nous exprimons enfin les plus vives inquiétudes devant l'irresponsabilité du pouvoir exécutif, sourd aux mobilisations pacifiques et démocratiques. Quels seront les actes suivants, quand une telle surdité est opposée obstinément aux demandes de démocratie sociale ?